



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
Visioconférence, 15 avril 2021

COMMUNIQUE FINAL

Sur invitation de **Monsieur Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun et Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), une session extraordinaire du Conseil des Ministres en charge des Forêts et/ou de l'Environnement des pays membres de la COMIFAC s'est tenue le 15 avril 2021 par Visio Conférence.

Les pays membres ci-après ont pris part aux travaux : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad. Y ont également pris part la CEEAC, la COMIFAC et le Cabinet AFRICSEARCH.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par l'allocution de **Monsieur Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC. Dans son allocution, le Ministre a rappelé les grandes étapes ayant conduit au recrutement du nouveau personnel statutaire de la COMIFAC depuis la rencontre de Kinshasa de décembre 2020. Il a relevé les difficultés liées à la mise en œuvre de la feuille de route de la Présidence en Exercice de la COMIFAC dues au contexte de la Pandémie de la COVID 19. Il a également fait état de la santé financière précaire de l'Institution et exhorté ses pairs à une forte mobilisation pour le règlement des arriérés dus à l'institution. Il a conclu son propos en remerciant au nom de ses pairs, le Président de la Commission de la CEEAC pour avoir autorisé le Commissaire de la CEEAC en charge du Département Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural, à prendre part aux présents travaux et surtout pour les efforts constants consentis en faveur de la COMIFAC, notamment les subventions octroyées.

Après la cérémonie protocolaire, le Président du Conseil a procédé à la vérification du quorum qui a été jugé atteint. Par la suite un bureau pour la conduite des travaux a été mis en place et constitué comme suit :

- **Président : Monsieur Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun ;
- **1^{er} Vice-Président : Monsieur BICHARA ISSA DJADALLAH**, Ministre de l'Environnement et de la Pêche de la République du Tchad ;
- **2^{ème} Vice-Président : Dr Jeanne d'Arc MUJAWAMARIYA**, Ministre de l'Environnement de la République du Rwanda ;
- **Rapporteur : Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

La mise en place du bureau a été suivie de l'adoption du projet d'ordre du jour. Par la suite, le Président du Conseil a passé la parole au Directeur du Cabinet AFRICSEARCH qui a présenté succinctement les grandes lignes de la démarche méthodologique ainsi que les résultats du processus de recrutement des cadres statutaires de la COMIFAC.

En séance à huis clos, les Ministres ont examiné les points inscrits à l'ordre du jour et au terme des échanges, ils ont pris les décisions et recommandations suivantes :

1. S'agissant du recrutement des cadres statutaires de la COMIFAC,

En remplacement des cadres statutaires arrivés en fin de mandat, les Ministres ont décidé de la nomination des nouveaux cadres statutaires suivants :

- **Secrétaire Exécutif : Monsieur Hervé Martial MAIDOU** de la République Centrafricaine ;
- **Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique : Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN** de la République du Cameroun ;
- **Directeur Administratif et financier : Monsieur François DAYANG** de la République du Tchad.

2. Sur la période transitoire,

Les Ministres se sont prononcés pour la mise en place d'un Comité Ad hoc chargé de la gestion de la période transitoire précédant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe dirigeante de la COMIFAC et cela pour une durée maximum d'un mois à compter du 1^{er} Mai 2021. Ledit comité dont les fonctions de membre seront gratuites sera présidé par le Président en exercice, assisté du Coordonnateur National de la COMIFAC pour le Cameroun, d'un représentant du Ministère des Relations Extérieures et d'un représentant du personnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

3. Relativement au processus de réforme de la CEEAC,

Les Ministres ont pris acte des informations communiquées à ce sujet respectivement par Monsieur Honoré TABUNA, Commissaire de la CEEAC en charge du Département Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural, Représentant du Président de la Commission de la CEEAC et par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

4. Sur la situation financière de la COMIFAC,

Le Conseil s'est préoccupé de celle-ci avant d'exhorter les Ministres à soumettre cette question qui perdure aux instances nationales de décision. A cet égard, ils se sont réjouis des engagements pris par la Ministre de l'Environnement de la République du Rwanda, le Ministre des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche de la République Centrafricaine et le Ministre de l'Environnement et de la Pêche de la République du Tchad dans le sens du règlement prochain de leurs contributions.

Au terme des travaux, le Conseil des Ministres a exprimé sa profonde gratitude à **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun et à son Gouvernement pour l'organisation réussie de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC.

Fait à Yaoundé, le 15 avril 2021

Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en exercice

Jules Doret NDONGO